

Initiative populaire cantonale

1. Choisissez un thème

Choisissez un thème pertinent pour votre canton. Vous êtes libre de choisir le thème que vous voulez, l'important est que votre demande relève de la compétence du canton. Pour vous inspirer, vous pouvez consulter les initiatives populaires cantonales passées ou actuelles.

2. Formulez un objectif concret : réfléchissez à ce que vous souhaitez atteindre avec votre initiative :

- Qu'est-ce qui doit changer dans le canton ?
- Que faudrait-il faire pour y parvenir ? Quelles mesures concrètes seraient nécessaires ?

3. Développez des arguments convaincants : élaborez à présent de bons arguments en faveur de votre initiative populaire :

- Pourquoi votre idée est-elle pertinente ?
- Qu'est-ce qui changerait dans le canton ?
- Appuyez vos arguments par des exemples ou des faits. Votre argumentation doit être claire, logique et bien fondée.

4. Présentez votre initiative : à la fin, créez une présentation ou un poster pour présenter votre idée. Veillez à :

- avoir une structure claire
- présenter vos arguments de manière compréhensible et convaincante.

5. Complément : discussion avec un « groupe d'intervenants »

- Après chaque présentation, un autre groupe, appelé « groupe d'intervenants », apporte des contre-arguments possibles et stimule ainsi la discussion dans la classe.
- Chaque groupe assume ce rôle une fois pour un autre groupe.
- C'est l'enseignant-e qui décide quel groupe doit jouer le rôle de groupe d'intervenants pour quelle initiative.
- Pour que tout le monde puisse bien se préparer, les posters ou les présentations doivent être mises à disposition suffisamment à l'avance.

